



BULLETTIN ADHERENTS N°4 du 10/04/09

**ASSOCIATION POUR LA VERITE
SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU
PLANTIER née BOUNIOL**

2009, *une année décisive*

L'ASSOPH apporte (avec un léger retard) à tous ses membres ainsi qu'à leur famille et leurs proches les meilleurs de ses vœux . Que l'année nouvelle soit décisive pour l'avancement et la conclusion de l'enquête dans l'assassinat de Sophie, c'est ce que nous souhaitons tous.

Nous ne reviendrons pas sur les résultats de nos actions de 2008. Rappelons simplement que la fin de l'année a été marquée par deux événements majeurs :

- 1) une veillée à Goleen à laquelle ont participé la famille, des amis membres ou non de l'ASSOPH, sur les lieux et aux heures mêmes de l'assassinat de Sophie,
- 2) la relance de l'enquête cote français avec, enfin, l'accès pour la justice française au dossier d'enquête transmis par les autorités irlandaises.

Ces deux événements tracent pour l'ASSOPH des axes d'actions forts pour 2009 :

- 1) exercer une pression sans relâche sur la justice française pour qu'elle obtienne très rapidement des résultats tangibles,
- 2) être très présent en Irlande. pour mettre les autorités irlandaises face à leurs responsabilités quant au déni de justice subi par Sophie et sa famille.

À l'évidence, l'ASSOPH compte bien utiliser d'autres leviers suivant les circonstances et les évolutions du dossier:

Le dossier irlandais est entre les mains du juge GACHON

La procédure se poursuit désormais en France sous la responsabilité du juge GACHON. Les parents et la famille de Sophie sont parties civiles et auront droit d'accéder au dossier. Nous sont assistés des avocats Maître DUPONT-MORETTI et SPILLIAERT, ce dernier étant conseil par ailleurs de l'ASSOPH.

Le dossier transmis par les autorités irlandaises a été numéroté (côté selon la procédure pénale) et les traductions en français des pièces sont en cours

L'ASSOPH sera informée des suites et des premiers résultats de l'enquête française, nous en ferons part dans les prochains bulletins

Le voyage en Irlande

Dimanche 21 décembre, à midi, une messe a été dite à Golden en présence de l'Ambassadeur de France, à laquelle assistèrent la famille et de nombreux paroissiens.

À 17h, à Cork, 5 membres de l'ASSOPH, dont son président, son vice-président, et son secrétaire, ont eu un entretien approfondi avec l'Ambassadeur.

Le lendemain matin 22 décembre, une conférence de presse s'est tenue dans un des salons mis gracieusement à la disposition de l'ASSOPH par l'hôtel de l'aéroport international de Cork. L'ASSOPH a répondu à de nombreuses questions des journalistes sur l'affaire et sur ses développements futurs en France. La télévision RTE News, et la radio irlandaise étaient présentes, et aussi des journaux : The Independent, The Irish Times, The Sunday Times; The Examiner etc.

Les journalistes irlandais se sont montrés curieux de connaître les différences entre droit français et droit irlandais, quelles pouvaient être les suites concrètes données à l'enquête par le juge français, en quoi le traitement du dossier par la justice française pouvait être plus efficace que « la plus grande enquête en Irlande jamais réalisée », etc. Tous les journalistes, « off record », ont souhaité à l'ASSOPH succès dans son entreprise.

La veillée de Goleen

Marguerite et Georges Bouniol rendent compte, ici, de la nuit de veillée du 22 décembre, à laquelle ont participé des membres de l'ASSOPH, une vingtaine, des voisins, des journalistes.



"Notre nuit irlandaise!"

Depuis quelques jours, il y avait une de ces tempêtes que seuls les Irlandais ont l'habitude d'affronter, avec des vents qui ébranlent les maisons, et /a nuit, ressemblent a une plainte lancinante qui n'en finit pas.

Le soir de la veillée, un miracle, ce fut une nuit douce, calme, sereine, apaisante.

Ils sont venus, sa famille, ses amis, mais aussi, des Irlandais que ce crime odieux avait bouleversés. Ils sont venus seuls ou accompagnés, déposer une bougie, des fleurs; certains, sont montés jusqu'à la maison de Sophie. Ils nous ont parlé d'elle : comment ils l'avaient connue, comment elle avait conquis ce pays, ses habitants. Ils nous ont apporté leur amitié, leur soutien, leur espoir. Ils sont venus; le dernier vers 6h du matin.

Au cours de la nuit, alors que je descendais vers la croix de Sophie, un peu en retrait, un homme pleurait. Il avait le souvenir de ce moment atroce, où, un 23 décembre, il y a 12 ans, il arriva près de Sophie et dut procéder aux premiers constats ! Il n'oubliera jamais.

Le Révérend Père John O'Donovan, curé de Goleen, bénit la croix et récita des prières auxquelles répondirent les personnes présentes. Le révérend, nous lut un poème de Charles Péguy, traduit par Jean Antoine Bloc-Daudé; nous avons été touchés de sa délicatesse d'avoir choisi un auteur français.

Marie Madeleine, Jean Pierre exprimèrent, aux noms de tous, leur émotion.

Plus tard, Je citais un passage de l'homélie bouleversante du Révérend Père Cashmann lors de la première messe en Irlande pour Sophie :

« La police m'a demandé de me rendre sur le lieux du crime, ce lundi matin, pour lui administrer les derniers sacrements sans que nous sachions, si elle était ou non catholique. Tandis que je priais, à l'horreur de la scène fit place une paix extraordinaire, if devenait clair que les prières semblaient faire écho tout autour. Il y avait le bruit des oiseaux et des animaux. C'était comme si ce lieu d'horreur était dans l'instant devenu le ciel.... je crois que le Seigneur était là, avec Sophie, je fis irruption et fus pris dans cette scène céleste avec eux... »

Vers la fin de la nuit je suis revenue auprès de la croix; il y avait toutes ces fleurs, toutes ces bougies qui témoignaient du souvenir que tu as laissé. Je t'ai dit : Si tu es là, Sophie, aide nous; tu es notre enfant, tu nous manques, on t'aime.

Georges & Marguerite Bouniol